CNU 27 - Section informatique : Qualifications aux fonctions de maître de conférences

Y. Kergosien¹

¹Université de Tours, LIFAT EA 6300, CNRS, ROOT ERL CNRS 7002, 64 avenue Jean Portalis, 37200 Tours.

 ${\tt yannick.kergosien@univ-tours.fr}$







Summary

1 Le CNU 27

Qualifications aux fonctions de maître de conférences

Sommaire

- 1 Le CNU 27
- Qualifications aux fonctions de maître de conférences

Quelques mots sur le CNU-27

- Composition :
 - 96 E./C. (48 PR + 48 MCF)
 - 2/3 élus 1/3 nommés (pour 4 ans)
- Section CNU la plus nombreuse (\approx 3500 EC)
- Missions :
 - Attribution d'une partie des promotions des MCF et des PR
 - Attribution d'une partie des CRCT
 - Avis pour les PEDR
 - Suivi de carrière
 - Qualifications aux fonctions de maître de conférences (MCF) et de professeur des universités (PR)
- Un site web : https ://cnu27.univ-lille.fr/ (de nombreux conseils et infos)

Sommaire

- 1 Le CNU 27
- 2 Qualifications aux fonctions de maître de conférences

La Qualification MCF

- Indispensable pour candidater à un poste MCF (sauf cas particulier comme les écoles des mines)
- Valable 4 ans et 10 mois
- Objectif : estimer si le candidat est apte ou non à exercer les fonctions d'enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur en section 27 informatique.
- 2 rapporteurs par dossiers + une session sur plusieurs jours en janvier-février
- \approx 700 candidats MCF + \approx 200 candidats PR par an (\approx 40 dossiers par rapporteur)
- Demande via l'application Antarès (https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/)

La procédure (2020)

Cf. Galaxie:

- Inscription sur Antarès de mi-septembre au 6 nov 2020 (coordonnées, jury, thématiques, laboratoire...)
 - -> permet l'affectation des rapporteurs
- Mise en ligne des rapporteurs sur Galaxie (fin novembre/mi-décembre)
- Date limite de dépôt des pièces :
 - soutenance de thèse avant le 7/11/2020 : 15 déc 2020
 - soutenance de thèse entre le 7/11/2020 et le 16/1/2021 : 20 jan 2021
- Etude de la recevabilité (jusqu'à début fév?)
- 48 personnes du CNU 27 se réunit du 15 au 19 fév 2021
- Résultat début mars? fin mars?

Constitution des dossiers

- Une copie d'une pièce d'identité avec photographie
- Un CV entre 5 et 15 pages (Identité, Parcours universitaire, Expériences professionnelles, Activités d?enseignement, Activités de recherche, Liste des publications et Responsabilités collectives, administratives)
- Un exemplaire des travaux, ouvrages et articles dans la limite de trois documents
- Une copie du rapport de soutenance du doctorat comportant notamment la liste des membres du jury et la signature du président
- Diplôme de doctorat ou attestation de réussite au diplôme
- + exigence CNU-27 :
 - rapports de pré-soutenance du doctorat
 - un complément aux éléments du CV (liste des publications, détail des cours enseignés, lettres de recommandation, etc.).

Critères

- Démontrer son aptitude à exercer une activité de recherche et une activité d'enseignement en informatique
- Enseignement : un minimum d'heures (entre 50h et 100h selon les conditions de la thèse) effectuées dans la discipline, à des niveaux variés (publics et niveaux), éventuellement complétées par la production de documents pédagogiques et/ou une participation aux charges collectives
- Publication : publication scientifique en informatique (conf ou revue), de qualité, récente et réputée dans le domaine (quelques indicateurs : CORE ranking et SJR)

Autres éléments regardés :

- Formation
- Les rapports et le PV de soutenance
- Implications dans vos enseignements
- Parcours professionnel
- Avis de recommendation en Recherche et en Enseignement

Quelques conseils

- Ne pas attendre les dates limites
- Tableaux de synthèse
- Etre précis et concis
- La quantité ne remplace pas la qualité.
- Bien se renseigner sur https://cnu27.univ-lille.fr/ et notamment: https://cnu27.univ-lille.fr/qualification-note.html#Documentsdemand%C3%A9s-par-le-CNU-27

Quelques chiffres (MCF)

667 inscriptions Antarès :

- 57 : dossiers non reçus
- 19 : Renoncement du candidat
- 11 : irrecevables/non examinés
- 1 : déjà MCF
- 579 : traités : **353** qualifiés (61% contre 57,8% en 2019)et le reste :
 - 46 hors section
 - 25 : peu dans la section
 - 82 : par rapport à la recherche
 - 51 : par rapport à l'enseignement
 - 22 : dossier globalement faible